

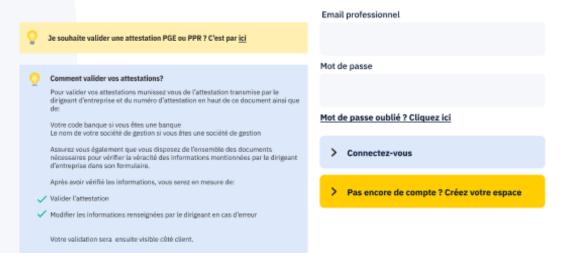
Parcours pour les validateurs Banque Prêt Étudiant Garanti par l' État



Connexion



Bienvenue sur la plateforme de validation des Tokens Bpifrance





L'accès à l'espace de validation se fait via l'URL

: https://tokens.bpifrance.fr/validator

Deux cas possibles:

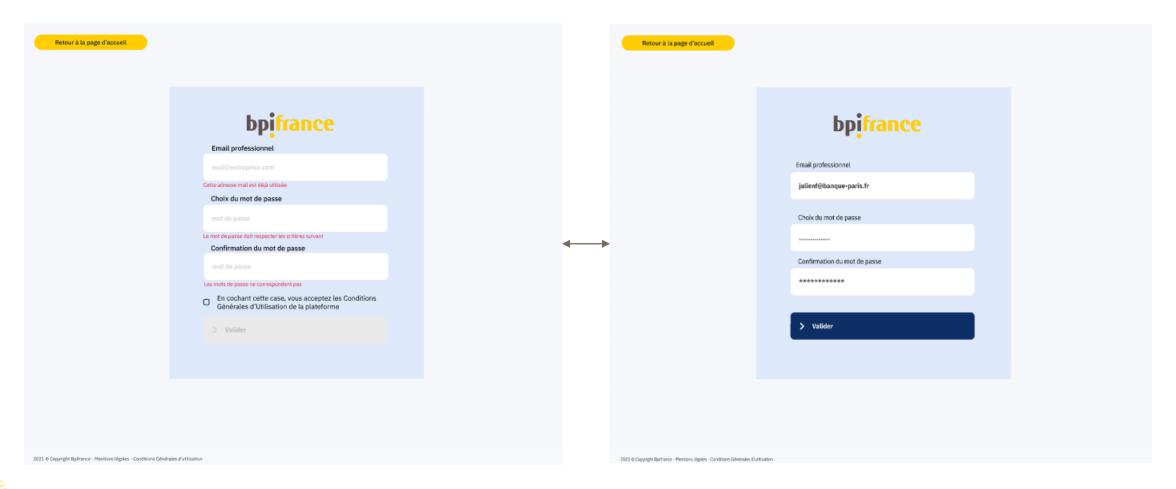
- Le Banquier a déjà un compte Bpifrance existant → dans ce cas le Banquier saisit son email et son mot de passe puis clique sur « Connectez-vous »
- 2. Le Banquier n'a pas de compte Bpifrance → dans ce cas le Banquier clique sur le bouton « Pas encore de compte ? Créez votre espace ».

La démarche est détaillée dans la diapositive suivante 🖓





Création de compte



En tant que Banquier :

- Saisissez votre adresse mail professionnel
- Choisissez un mot de passe et saisissez le une seconde fois pour le confirmer
 - Acceptez les CGU
 - Cliquez sur « Valider »



Activation de votre adresse mail

Après la création de votre compte, vous allez recevoir un mail de la part de <u>nepasrepondre@tokens.bpifrance.fr</u> pour confirmer et activer votre compte.

Veillez à bien regarder dans vos emails indésirables si vous ne receviez pas de mail.



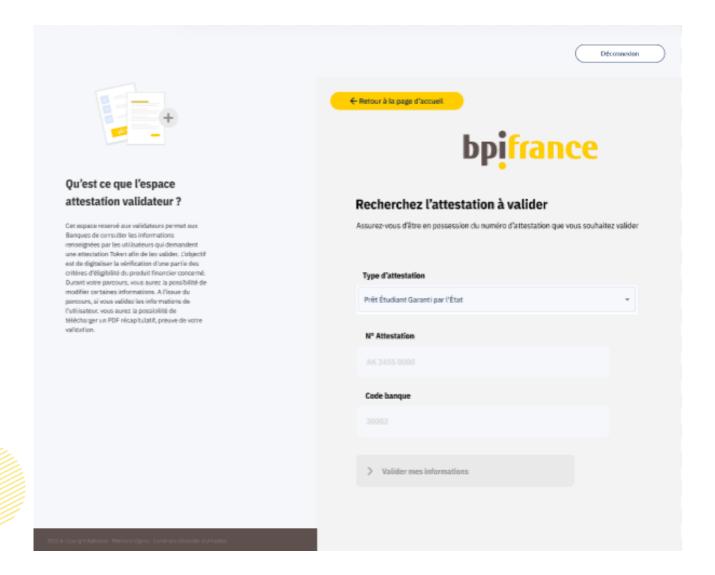
Puis rendez-vous de nouveau sur l'espace de validation https://tokens.bpifrance.fr/validator et renseignez les informations de votre compte.

Cliquez sur « Connectez-vous »

Email professionnel	
Mot de passe	
	•
Mot de passe oublié ? Cliquez ici	
> Connectez-vous	
> Pas encore de compte ? Créez votre espace	



Accès à l'attestation



En tant que Banquier, une fois connecté:

- Choisissez le type d'attestation : Prêt Étudiant Garanti par l' État
- Saisissez le numéro d'attestation

Ce numéro se trouve sur l'attestation PDF que l'étudiant vous aura transmis en amont

 Saisissez le code banque du rattachement à votre établissement



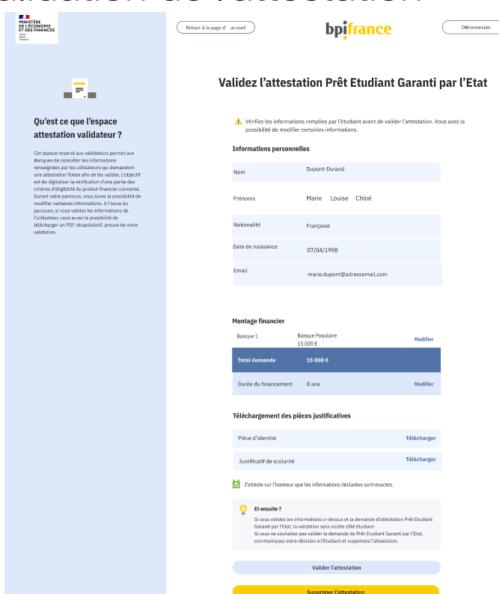
En cas de blocage, plusieurs raisons :

- Le nom de domaine de votre adresse mail « @banquexxx.fr » n'est pas rattaché au groupe bancaire choisi par l'étudiant
 - Le code banque renseigné n'est pas rattaché au groupe bancaire choisi par l'étudiant

Dans ce cas de figure, veuillez contacter notre Service Client à l'adresse tokens@bpifrance.fr et transmettre une copie écran de votre blocage.



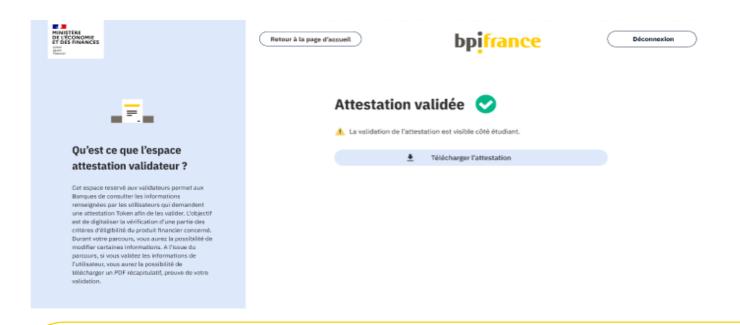
Validation de l'attestation



- Vérifiez les informations personnelles de l'étudiant
 - 1. Assurez vous que le nom, les prénoms (tous ceux présents sur le document d'identité) et la date de naissance saisis dans le formulaire sont identiques avec les informations de la pièce d'identité.
 - 2. Vérifiez les informations relatives à la **nationalité** de l'étudiant avec les informations de la pièce d'identité.
 - X En cas d'erreur, supprimez l'attestation afin que l'étudiant puisse faire une nouvelle demande.
- · Vérifiez les informations du montage financier
 - Vous pouvez modifier le montant ou la durée de financement selon les seuils d'éligibilité définis, et sur votre périmètre bancaire uniquement
- Téléchargez les pièces justificatives
 - La demande comporte la pièce d'identité et le justificatif de scolarité : le dossier est complet, la banque peut décider de valider l'attestation
 - La demande comporte la pièce d'identité et le justificatif de préinscription. L'étudiant recevra une relance par mail pour télécharger son justificatif de scolarité. Dès le dépôt dans son espace, le chargé d'affaires est notifié par mail.
- Validez l'attestation ou refusez là en cliquant sur « Supprimer l'attestation »



Téléchargement de l'attestation et d'un nouveau document



Une fois l'attestation validée, vous pouvez la télécharger au format PDF. Le récapitulatif des informations sera visible dans l'attestation, ainsi que la preuve de validation du partenaire bancaire.

Si l'étudiant a soumis sa pièce d'identité et son justificatif de scolarité, l'attestation mentionnera que les documents justificatifs ont été collectés et validés.

Si le justificatif de scolarité est manquant car l'étudiant n'en dispose pas encore lors de sa demande, il recevra un mail à compter du 1^{er} jour de sa rentrée pour se connecter à son espace et télécharger le document.

Le chargé d'affaires sera notifié par mail qu'un nouveau document pour l'attestation XXX est disponible sur son espace.

Si le document est recevable, le chargé d'affaires pourra le valider et télécharger une nouvelle attestation à jour (avec la mention que tous les documents justificatifs ont été collectés et validés).

Si le document ne convient pas, le chargé d'affaires peut le refuser l'étudiant aura la possibilité de revenir sur son espace pour en télécharger un nouveau, jusqu'à la validation par le chargé d'affaires.